

(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° PC 042 279 19 M0051 M05
Déposé le : 30/11/2023
Et complété le 08/02/2024
Sur un terrain sis à : CHEMIN DES DANSES
279 AM 109
Pour : Construction de 3 immeubles collectifs et 4
maisons individuelles

**MAIRIE de SAINT-JUST
SAINT-RAMBERT**

Affichage dépôt de dossier :
30/11/2023

DESTINATAIRE

SCCV LE MAESTRO
35 boulevard du Château
42210 MONTROND LES BAINS

**CERTIFICAT DE PERMIS TACITE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Le Maire au nom de la commune certifie que **SCCV LE MAESTRO** est (sont) titulaire(s) depuis le 08/06/2024 d'un permis de construire enregistré sous le numéro PC 042 279 19 M0051 M05 pour le projet ci-dessus référencé.

Ce dossier sera transmis au préfet ou à son délégué dans les conditions définies aux articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du code général des collectivités territoriales

Conformément à l'article R.452-1 du code de l'urbanisme, les travaux de démolition ne peuvent être entrepris avant quinze jours après la date d'autorisation.

Toutefois, les prescriptions émises par Loire Forez agglomération service cycle de l'eau et eau potable dans leurs avis du 22 mars 2024 devront être respectées

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT, le 12/07/2024
Le Maire
Olivier JOLY

